

Association TERroir et NAture en Yvelines

[www.terroir-nature78.org](http://www.terroir-nature78.org)

# La Gazette d'Atena 78

N°46

Le bulletin  
des adhérents



janvier - février 2017



## EDITO

### Sommaire :

- p. 2 : Dossier perchoirs pour rapaces
- p. 11 : Recensement de Vanneaux et de Pluviers
- p. 13 : Assemblée Générale annuelle
- p. 15 : Installation du batracodrome des Bruyères, première partie
- p. 17 : Batracodrome, revue de presse

*A la fin de l'hiver, les campagnols peuvent causer des dégâts importants aux cultures agricoles. Pour éviter aux agriculteurs d'avoir recours au poison, ATENA 78 leur propose de se servir de la prédation naturelle par les rapaces et de poser à cet effet des perchoirs dans leurs parcelles. Vous lirez tout sur ce projet dans les premières pages de cette Gazette. En plus d'un article sur le déroulement de notre Assemblée Générale, vous trouverez au rang des actions « de saison » : le comptage des Vanneaux huppés et des Pluviers dorés ainsi que l'installation du batracodrome des Bruyères à Gambais. Ce dernier a été effectué en deux temps cette année, à suivre dans la prochaine édition...*

*La rédac'chef : Juliane Tillack*





## Réponse à projet

**ÉCOPHYTO**  
RÉDUIRE ET AMÉLIORER  
L'UTILISATION DES PHYTOS



## Réduire l'utilisation des produits phytosanitaires

Lutte contre les campagnols,  
ravageurs des cultures

Développer la lutte préventive naturelle  
Faire de la lutte chimique un dernier recours

# Favoriser les prédateurs

## Des perchoirs pour les rapaces



A partir de ce modèle  
déjà fonctionnel,  
ATENA 78  
développe son propre  
prototype pour une  
stabilité améliorée  
(cf annexes)

Modèle repliable et facile à déplacer mis en place par les agriculteurs dans le département de l'Isère

Association TERroir et NAture en Yvelines - ATENA 78

Mairie de Houdan 69, Grande rue 78790 HOUDAN

site internet : [www.terroir-nature78.org](http://www.terroir-nature78.org)

[atena.yvelines@orange.fr](mailto:atena.yvelines@orange.fr)



**Fournir aux agriculteurs une alternative,  
pour lutter contre les rongeurs,  
en évitant l'usage du poison.**

**Contexte 1**

**Action "perchoirs rapaces"**

Réponse à projet de l'Agence de l'Eau Seine Normandie



Réduire l'utilisation des produits phytosanitaires



**Plan écophyto 2**

Le plan Ecophyto 2, co-piloté par les Ministères chargés de l'agriculture et de l'écologie, (avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, ONEMA), reprend l'objectif de réduction de 50 % des produits phytosanitaires et le décline en 2 phases :

- 25 % d'ici 2020 et - 50 % à l'horizon 2025

Dans le cadre de ces objectifs, le nouveau plan intègre la mise en œuvre des principes de la *protection intégrée des cultures* (prévention, pratiques culturales, reconnaissance des bio-agresseurs et **auxiliaires**).

La protection intégrée des cultures ... *encourage les mécanismes naturels de lutte contre les ennemis des cultures* (paragraphe 6 de l'article 3 de la directive 2009/128/CE du 21 octobre 2009 instaurant un cadre communautaire, pour parvenir à une utilisation des pesticides compatible avec le développement durable).

**Privilégier "les auxiliaires" et la prédation naturelle à la lutte chimique**

**Contexte 2**

**2016 : l'arrivée du poison en Ile-de-France**

Les dégâts causés aux cultures en Ile-de-France par le Campagnol des champs, amènent le Préfet à introduire et autoriser des méthodes de lutte par le poison (bromadiolone), jusqu'ici cantonnées à d'autres régions.

- Le 26 mai 2016, le Préfet d'Ile-de-France émet un avis de conformité du Plan d'Actions Régional de lutte contre les campagnols (PAR campagnols) en rapport avec l'arrêté du 14 mai 2014.
- l'Arrêté inter-ministériel du 14 mai 2014** définit les modes de contrôle des populations de campagnols nuisibles aux cultures, ainsi que les conditions d'emploi des produits phytopharmaceutiques contenant de la bromadiolone.

La bromadiolone (poison puissant) est donc autorisée à faire son entrée en Île-de-France toutefois dans des conditions bien précises, car les risques d'empoisonnement de la **faune sauvage non cible** sont connus et reconnus (tous les consommateurs de campagnols sont concernés, depuis les rapaces en passant par les petits carnivores et jusqu'aux sangliers).

**Mettre en place des méthodes alternatives  
en accord avec l'arrêté inter-ministériel**



# Les dégâts aux cultures, causés par le Campagnol des champs

« L'auteur du délit » : le Campagnol des champs *Microtus arvalis*



Oreilles courtes, queue courte, pattes arrières courtes  
**Poids moyen : 30g**

C'est typiquement un rongeur des grandes étendues « d'openfield », où les haies et autres éléments fixes du paysage ont disparu. Il apprécie les jachères d'herbe rase et luzernières, ainsi que les champs cultivés non soumis au labourage.

Il creuse des galeries sous terre et emmagasine des réserves de nourriture dans son terrier, voir ci-contre les tiges coupées de blé d'hiver (début mars) en cours de collecte à l'entrée du trou.

Le Campagnol des champs consomme 1,5 à 2 fois son poids en nourriture et peut occasionner de gros dégâts aux luzernières et champs de céréales.

Ne pas confondre avec :



Le Mulot sylvestre *Apodemus sylvaticus*

Même taille, bien que l'illustration soit plus petite



**Les dégâts sont directement en rapport avec la dynamique de reproduction.**

La saison de reproduction s'étale **de mars à octobre**, mais peut commencer dès l'hiver si les conditions sont favorables. Les femelles produisent de 3 à 4 portées par an, composées de 2 à 11 jeunes (5-6 en moyenne). La durée de gestation est courte (3 semaines) et la maturité sexuelle atteinte dès l'âge de 3-4 semaines... la croissance de la population peut devenir exponentielle : les générations successives étant en état de se reproduire rapidement les unes derrière les autres. « **Une densité moyenne régionale de 3 individus par ha en mars, peut aboutir à 300 par ha en octobre** (le coefficient de 100 est alors réalisé », INRA, *Les Rongeurs de France*, H. Le Louarn, J.P. Quéré.

Les populations de Campagnols des champs connaissent des **fluctuations cycliques** (tous les 3 à 5 ans), avec des pics de pullulation dans les grandes plaines découvertes livrées à la monoculture (cité par M.C. St-Giron).

Le seuil de nuisibilité est atteint autour de **200 individus par hectare** selon les cultures et les stades (site campagnol.fr).

## Alors, comment lutter ?

Le problème du poison, c'est qu'il ne tue pas que les rongeurs !! **Mais toute la chaîne alimentaire des consommateurs de rongeurs qui s'empoisonnent à leur tour !** La bromadiolone, anti-coagulant puissant, est utilisée de longue date en Franche-Comté et dans le Massif Central pour lutter contre un gros rongeur, le Campagnol terrestre... **et le Milan royal a failli y laisser sa peau, avec des effectifs qui se sont effondrés durant plusieurs années.** Donc l'expérience est faite et le dossier déjà trop documenté.

Le cercle est d'autant plus pervers, qu'en empoisonnant les chasseurs de rongeurs... belettes, hermines, renards, rapaces... on élimine les auxiliaires, favorisant à plus long terme les rongeurs.

**En accord avec l'arrêté Inter-ministériel**  
**Priorité à la prédation naturelle**



# Projet : lutte intégrée contre les rongeurs

## Organigramme du projet et partenaires



**Porteur de projet**

**Association  
TERRA et NATURE  
en Yvelines**



Partenaire associé :

**Chambre Interdépartementale d'Agriculture de l'Île-de-France**

**Benoit SAVALLE**  
Conseiller agricole

**Pilote le groupe des agriculteurs AC**

Partenaires bénéficiaires :

**Groupement des agriculteurs AC  
« agriculture de conservation »  
Mantois/houdanais**

**Reçoivent et installent les perchoirs sur  
leurs parcelles**

Convention de partenariat  
signée avec l'établissement



**Formation des lycéens à la lutte alternative  
aux phytos par l'usage des auxiliaires**

Partenaire prestataire :

**Délos-Apei78**

**ESAT-L'ENVOL**

**Etablissement et Services d'Aide  
par le Travail**

**Adultes handicapés mentaux  
Réaliment l'assemblage des perchoirs**



## Depuis 20 ans, ATENA 78 pose des nichoirs



Photo JP Gulia@ATENA 78

345 nichoirs pour  
**la Chouette chevêche**

Répartis chez des agriculteurs  
dans les centres équestres  
chez des particuliers

**60 couples reproducteurs**



Photos D Robert, JL Vandeveld@ATENA 78



## Gardes-manger de Chevêche

**Neauplette**  
Ferme St-Blaise

Lorsque les poussins sont en bas âge, dans le cours de leur première semaine, la mâle rapporte au nid plus de nourriture que ce qu'ils sont en capacité de manger.

A condition que le milieu environnant soit favorable et le mâle bon chasseur.

**Dammartin en Serve**  
Ferme La Gressaye

C'est à cette période que nous découvrons **des réserves** importantes de nourriture : campagnols (des champs et roussâtre), mulots sylvestres et même rats surmulots.

Tout ce stock est rapidement consommé et a disparu lorsque nous repassons la semaine suivante.

**Perdreauville**  
Ferme des Sevestres

## Depuis 20 ans, ATENA 78 pose des nichoirs



Photo JP Gulia©ATENA 78

### 135 nichoirs pour **la Chouette effraie**

répartis dans les clochers  
chez des agriculteurs  
dans les centres équestres  
**50 couples reproducteurs**

**Un couple d'Effraie qui  
élève 5 jeunes consomme  
4500 à 5000 rongeurs au  
cours de l'année**

## *Ceux qui opèrent de jour*



**Le Faucon crécerelle** est un spécialiste de la chasse des proies circulant au sol et les campagnols sont à la base de son régime alimentaire en Ile-de-France.

Lorsqu'on le voit faire son vol stationnaire en plein ciel (en « Saint-Esprit »), c'est faute de disposer d'un perchoir approprié, qui lui permettrait une économie d'énergie.



**La Buse variable** est le plus grand (et le plus lourd) de nos rapaces chasseurs de campagnols, avec ses 1,30m d'envergure et son poids atteignant presque le kilo chez les femelles. Avec cette corpulence, la Buse peut être qualifiée de « lourdaude », l'obligeant à chasser à l'affût en guettant ses proies depuis un reposoir.

C'est pour elle en particulier qu'il faut concevoir un perchoir très stable.

## *Tous ont besoin de perchoirs de chasse*

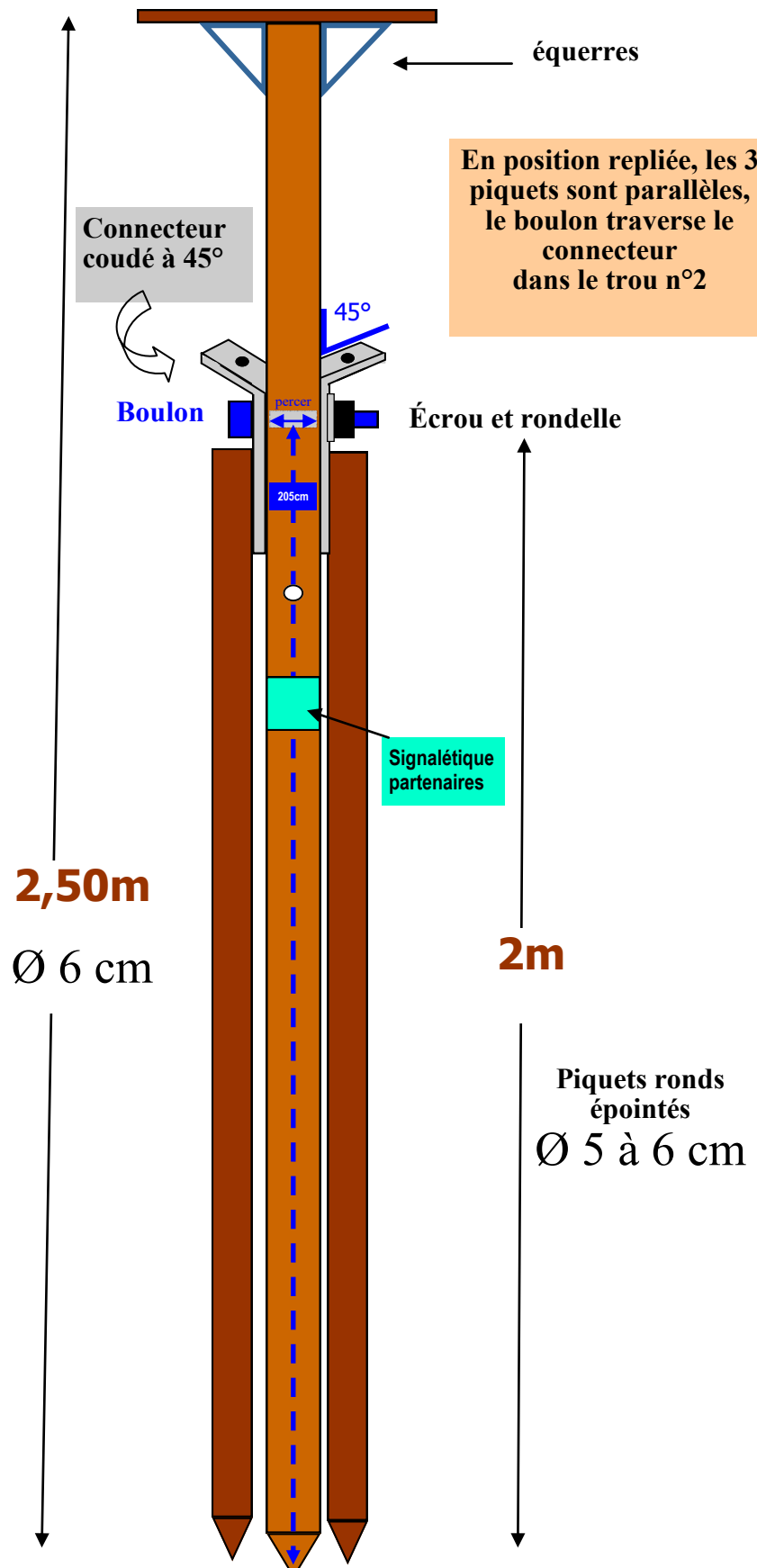


# Perchoir replié pour transport

**Principe d'un perchoir amovible**

Pour faciliter à la fois :

- **le transport et le déplacement** du perchoir selon les besoins de l'agriculteur
- suivant l'assolement
- l'évolution des travaux agricoles...
- le passage d'engins de grande largeur sur un chemin d'accès à la parcelle (*moissonneuse, pulvérisateur*).





# Perchoir en place

Connecteur métallique  
coudé à 45° pour un  
bon écartement des piquets

Trou n°1

Trou n°2

Perchoir en place,  
le boulon traverse le  
connecteur  
dans le trou n°1

220cm  
hauteur utile  
au-dessus du sol

250cm

160cm

200cm

200cm

60°

Large assise au sol pour  
assurer  
une bonne stabilité



# Plaquette informative (signalétique)

Fixée sur poteau central  
Croquis



# Enquête Vanneaux-Pluviers 2017

Les 7 et 8 janvier, c'était journée de comptage !

Par Jean-Luc Vandevelde

Comme chaque année depuis 5 ans, Natureparif (\*) organise et coordonne le comptage hivernal des **Vanneaux huppés** *Vanellus vanellus* et des **Pluviers dorés** *Pluvialis apricaria* en Ile-de-France, avec une petite nouveauté 2017: il faut signaler également les Busards Saint-Martin *Circus cyaneus* observés sur nos parcours de campagne.

ATENA 78 s'associe a cette opération et malgré un appel très tardif aux adhérents, nous avons obtenu une couverture très satisfaisante de notre zone d'activité.

Cette année, le froid était là et Vanneaux et Pluviers avaient fait halte dans les champs cultivés ou labourés.

Après une semaine froide mais ensoleillée, nous avons eu du mauvais temps le jour J de l'opération. Température très fraîche avec mélange pluie/neige et pour couronner le tout, de la brume. Le comptage a été difficile, du fait de la mauvaise visibilité et de la grande dispersion des populations de Vanneaux et Pluviers sur les terres agricoles.

La zone ATENA 78 était divisée en 9 secteurs de comptage.

(\*) Agence Régionale pour la Nature et la Biodiversité

## Répartition des équipes ATENA 78





# Assemblée Générale annuelle 2017

L'Assemblée Générale de notre association s'est tenue le samedi 21 janvier 2017, dans la salle des fêtes de Saint-Martin-des-Champs et nous remercions la Municipalité pour la mise à disposition de la salle.



Cette édition était tout à fait exceptionnelle, se tenant sans son « chef d'orchestre », obligé de garder le lit comme bon nombre d'autres adhérents...

Dans la matinée, les administrateurs ont présenté les différents rapports, précédemment envoyés par écrit dans la Gazette spéciale AG. Retraçant toutes les activités de l'année passée et ouvrant la perspective sur l'année à venir, les rapports ont été soumis au vote de tous les adhérents et adoptés à l'unanimité.



Durant la journée, les adhérents ont pu profiter du stand librairie de notre association et de la possibilité de s'inscrire dans différentes commissions constituées autour d'un thème ou d'une activité spécifique. Cette année, celles-ci sont au nombre de trois : Action Chevêche, enquête rapaces nocturnes et Orchidées. Il était également possible de s'inscrire en tant que volontaire à la tenue de la Fête de la Chouette que nous organisons le 11 mars à Boissy-Mauvoisin.

L'Assemblée Générale a également procédé au renouvellement du Conseil d'Administration : pour un tiers chaque année, les administrateurs remettent en jeu leur candidature. Les trois candidats ont été élus à l'unanimité et nous souhaitons la bienvenue à Roland Trousseau, nouvellement élu !



Après un repas de midi agrémenté de délicieuses soupes et gâteaux faits maison et partagé autour d'une grande table, les adhérents présents ont pu assister à une conférence à quatre voix sur nos activités autour de la Chouette chevêche : Jean-Luc Vandevelde et Marie-Christine Dumoutier nous ont présenté **l'espèce et son milieu de vie**, ainsi que l'inventaire que nous pratiquons chaque année afin de recenser ses populations. Ensuite, Jean Guilbaud et Juliane Tillack ont présenté **la procédure de suivi de la reproduction dans nos nichoirs**, que les adhérents inscrits à la commission « Groupe Action Chevêche » mettent en oeuvre durant la période concernée.



**Voici le Conseil d'Administration au complet, avec mention des fonctions de chacun, telles que votées lors de la première réunion du CA le 2 février :**



Catherine CAYAUX  
Trésorière adjointe



Anne-Sophie DEMONET  
Trésorière



Roland TROUSSEAU  
Administrateur



Jean GUILBAUD  
Vice-Président



Jacques LIBEN  
Secrétaire adjoint



Jeanne PITROU  
Administratrice



Dominique ROBERT  
Président



Juliane TILLACK  
Secrétaire



Jean-Luc VANDELDE  
Vice-Président

# Batracodrome des Bruyères



## Gambais 2017 9ème année



Par Nicole et Jean-Jacques MEYER

Pour la neuvième année consécutive, le batracodrome de l'étang des Bruyères a été installé à Gambais le 31 janvier 2017 pour le côté « aller », avec l'aide précieuse du C.H.E.P. du Tremblay-sur-Mauldre.

Le soutien logistique est assuré par l'association et la commune de Gambais, qui nous permet d'entreposer le matériel dans un de ses locaux.

Les températures étant douces, dès le lendemain de l'installation, soit le 1<sup>er</sup> février, nous avons déjà ramassé 2 Tritons palmés, puis 133 batraciens dont 114 tritons au bout de 3 semaines.

Les tritons sont régulièrement en avance par rapport aux autres Batraciens.

### Prendre la mesure de l'enjeu : 1801 individus dénombrés l'année passée

Répartition faunistique 2016 : total 1787 capturés (et 14 écrasés)

Crapaud commun <i>Bufo bufo</i>	Grenouille agile <i>Rana Dalmatina</i>	Grenouille rousse <i>Rana temporaria</i>	Grenouilles vertes sp	Triton Palmé <i>Lissotriton helveticus</i>	Triton Alpestre <i>Mésotriton alpestris</i>	Salamandre <i>Salamandra salamandra</i>	Autres
1590	6	19	10	155	4	1	2
89%	0,3%	1%	0,6%	8%	0,2%	0,06%	0,12%

### Une augmentation de 185% en 8 ans

Une action dans le cadre de la journée Mondiale des Zones Humides



Le montage, en une journée de terrain, a été assuré par les lycéens du Centre Horticole d'Enseignement et de Promotion (Le-Tremblay-sur-Mauldre), en Bac pro Gestion des Milieux Naturels et de la Faune et en CAP Jardinier-Paysagiste. Une formation en classe a été assurée par la S.N.P.N. et ATENA 78 sur la connaissance des zones humides et des Amphibiens.



## Montage assuré par les lycéens du CHEP

Le batracodrome est une structure légère, composée de bâches en plastique enterrées dans une tranchée, pour empêcher les batraciens de passer dessous. Pour les maintenir verticales, elles sont placées à cheval sur une corde tendue entre des piquets rapprochés.



Lorsque des Batraciens longent cette barrière, ils tombent dans des seaux enterrés le long de la bâche. Chaque matin des volontaires ramassent les Batraciens dans les seaux pour les porter en toute sécurité de l'autre côté de la route.



Seau en cours d'installation



Les Batraciens sortent du bois où ils ont passé l'hiver et traversent la route pour gagner l'étang de reproduction.

Le 31 janvier 2017 le barrage « aller » est en place pour bloquer la migration

Le barrage « retour » sera monté le 22 février





## Un barrage contre la mortalité routière des batraciens

La saison de la reproduction n'est pas sans dangers pour les batraciens. Courant février, crapauds, grenouilles, tritons et salamandres vont sortir de leur phase d'hibernation, quitter les bois de Gambais, et se diriger vers l'étang des bruyères pour s'accoupler. La traversée de la départementale 112, qui les sépare du point d'eau, les confronte aux dangers de la route.

Pour éviter l'hécatombe, un batracodrome a été aménagé au bord de cet axe qui relie Gambais à Gambaiseuil, mardi 31 janvier, date de la Journée mondiale des zones humides.

Il s'agit d'une bâche en plastique de 130 mètres, située de part et d'autre de la chaussée, qui barre le passage aux batraciens. Ainsi, ils sont contraints de longer la voie et tombent dans des seaux qui font partie du dispositif et sont installés à cinq mètres d'intervalle.

Tous les matins, des volontaires viendront récupérer les

batraciens pris au piège pour les emmener de l'autre côté de la route, à l'aller, comme au retour. « Ils courent le même danger après la ponte », précise Nicole Meyer, membre de l'Association terroir et nature en Yvelines (Atena 78) et responsable de l'opération. Ces bénévoles se chargeront aussi de faire l'inventaire des différentes espèces, capturées pour la bonne cause.

### 1 000 spécimens de plus en neuf ans

Ce système temporaire sera remis début avril, une fois la saison des amours terminée. Depuis l'installation du premier batracodrome, il y a neuf ans, Nicole Meyer constate une importante augmentation du nombre de batraciens dans le secteur : « Quand nous avons commencé, on en avait dénombré 800. L'an dernier, il y en avait 1 800. Cette année, on en attend près de 2 000, se réjouit-elle. C'est le signe que



Depuis cinq ans, les élèves du lycée horticole du Tremblay-sur-Mauldre contribuent à l'installation du dispositif.

cette initiative est très utile pour leur protection. »

Pour la cinquième année consécutive, les élèves du lycée horticole du Tremblay-sur-

Mauldre ont contribué à l'installation du dispositif, aux côtés des bénévoles d'Atena 78.

R.V.

**Le Parisien.fr** [Yvelines, Gambais](#) 30 janvier 2017, 15h20



# Le Parisien

Objectif de cette barrière artisanale ? Eviter une hécatombe de crapauds à la saison des amours. LP/H.D.

Saison des amours, saison des dangers. Pour protéger les crapauds et autres batraciens des voitures qui traversent la petite forêt de Gambais, des amoureux de la nature construisent ce mardi un crapaudrome dans cette petite commune proche de Houdan. Chaque année, à la même période, des milliers de batraciens quittent la forêt pour aller pondre dans l'étang voisin. Mais ce trajet oblige à traverser la départementale. Certains animaux périssent alors sous les roues des voitures.

L'Association TERroir et NATURE en Yvelines-ATENA 78 érige donc bénévolement un dispositif afin de protéger les crapauds et leurs cousins. Ils seront épaulés ce mardi par des lycéens du CHEP du Tremblay-sur-Mauldre.



■ **GAMBAIS**

# Un barrage contre la mortalité routière des batraciens

Depuis maintenant 9 ans, l'association Terroir et Nature en Yvelines œuvre, entre autres, pour la protection des batraciens. Pour se faire, chaque année, elle met en place un dispositif de sauvetage sur la route entre Gambais et Gambaiseuil, au niveau de l'étang des Bruyères.

## 2 000 crapauds sauvés

L'enjeu : sauver 2 000 batraciens. « À la fin de l'hiver, ils quittent les bois où ils ont séjourné en léthargie pour aller se reproduire dans l'étang. Pour éviter qu'ils ne se fassent écraser, un barrage en plastique est mis en place de chaque côté de la route pour les empêcher de traverser. Des seaux sont disposés tous les cinq mètres pour les capturer. Puis une équipe de volontaires assure alors leur transfert de l'autre côté de la route en toute sécurité, et ceci durant deux mois, à l'aller



Depuis cinq ans, les élèves du CHEP (Centre horticole d'enseignement et de promotion) aident l'association Terroir et nature en Yvelines, à installer un batracodrome, dispositif qui permet de sauver près de 2000 batraciens chaque hiver.

comme au retour », explique Nicole Meyer, responsable du dispositif pour l'association.

Le batracodrome a été installé la semaine dernière. Pour la cinquième année consécutive,

l'association a bénéficié de l'aide des lycéens du CHEP (Centre horticole d'enseignement et de promotion) qui sont intervenus dans le cadre de leur cursus. Cette action, qui bénéficie éga-

lement de l'aide du Parc naturel de la Haute Vallée de Chevreuse, s'est déroulée lors de la journée mondiale des zones humides.

**Sitôt le barrage « aller » en place le 31 janvier, les premiers Tritons palmés *Lissotriton helveticus* sont déjà au rendez-vous dans les seaux. Chez cette espèce la migration pré nuptiale démarre très tôt, à condition toutefois que la température le permette >6/7°.**

D'ailleurs 8 jours plus tard, avec des nuits plus fraîches descendant à seulement 1 ou 2°, les seaux sont vides : pause dans la migration, les Tritons s'enterrent en attente de T° plus douces.



Photo Nicole et Jean-Jacques Meyer.